



COMMUNIQUE DE PRESSE

*EFA-CGC, syndicat de l'environnement, la forêt et l'agriculture
31 janvier 2024*

Les manifestations agricoles s'étendent sur l'ensemble de notre territoire, et suite aux annonces du Premier ministre Gabriel ATTAL, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et ses personnels sont devenus, avec d'autres administrations, des bouc-émissaires de la crise subie par les agriculteurs.

EFA-CGC apporte son total soutien à la profession agricole, car personne ne devrait se trouver dans une telle situation de souffrance et dénonce l'agri-bashing qui s'ajoute à leurs difficultés. Mais nous ne pouvons accepter la dégradation de biens publics. Nous condamnons fermement les attaques récentes ayant injustement visé les agents, y compris nommément !

Pour objectiver les choses, nous rappellerons les éléments suivants :

L'Office Français de la Biodiversité travaille au quotidien avec le monde agricole afin de leur permettre de réaliser la transition écologique dans les meilleures conditions possibles. Il publie des outils comme le vademecum sur [la gestion des haies](#), participe activement au [réseau agri-faune](#), finance [le bulletin de santé du végétal](#), ou bien encore travaille sur la [surveillance sanitaire](#) de la faune sauvage.

Le taux de contrôle des agriculteurs par l'OFB est minime. Sur 21 635 contrôles administratifs en 2023, seuls 2 759 contrôles concernaient la profession agricole, soit **13%**. Si on ramène aux 400 000 exploitations, cela représente un taux de **0,75%**.

Les agents font preuve de pédagogie et aident les agriculteurs à trouver des solutions lors de situations irrégulières. Dans cet esprit, sur 201 procédures administratives en 2023 relevant des non-conformités, 57% ont fait l'objet d'une régularisation avec accord entre agriculteur et administrations, évitant une procédure pour 115 d'entre eux.

Il n'est pas possible et envisageable de désarmer les inspecteurs de l'environnement de l'OFB. Lors de leurs missions, ils réalisent de multiples contrôles de police de toute nature. De 2020 à 2023, nous comptabilisons, pour 1700 agents de terrain, 136 incidents dont 70% pour des menaces, agressions verbales ou outrages, **20% pour des agressions physiques** et **10% pour des menaces avec arme**. La majeure partie des conflits a été résolue par le dialogue, mais 15% ont nécessité la sortie d'une arme de défense pour arrêter l'agression et protéger la vie et l'intégrité des agents agressés.

Les agents de l'Office Français de la Biodiversité interviennent dans un cadre bien défini, sous l'autorité du préfet en police administrative et celle du procureur en police judiciaire. Leur rôle est d'appliquer les politiques publiques dans les domaines de l'environnement et de l'eau, qui ne l'oublions pas, est avant tout une question de santé publique.

L'OFB agit pour préserver notre patrimoine commun, y compris celui des terres agricoles où la biodiversité est essentielle à leur bon fonctionnement.

N'opposons pas les intérêts quand tous travaillent vers un même objectif !

Contact Presse :

Guillaume RULIN (Coordinateur EFA-CGC à l'OFB) – guillaume.rulin@efa-cgc.com – Tel : 06 25 07 05 56

